**La politique du travail et la nouvelle gouvernance économique européenne: un nouveau projet ERC (Conseil européen de la recherche)**

**Roland Erne (University College Dublin)[[1]](#footnote-1)**

En Europe, les organisations syndicales jouent un rôle crucial pour assurer une intermédiation démocratique entre des intérêts socio-économiques opposé. Ce rôle est actuellement menacé par la nouvelle gouvernance économique européenne (NGE), qui est caractérisée par une tendance croissante à l’autoritarisme. Ce projet de recherche vise à analyser les défis et les perspectives que la NGE représente pour la politique du travail. Jusqu’à un passé récent, la politique du travail en Europe avait principalement été façonnée par une intégration horizontale de marché, à travers l’instauration d’une libre circulation des marchandises, des capitaux, des services et des personnes. Après la crise financière, cette première forme d’intégration a cependant été complétée par une intégration verticale, réalisée à travers une mise sous surveillance directe des États membres. La NGE qui en résulte ouvre alors des perspectives contrastées aux mouvements syndicaux européens.

D’une part, la surveillance verticale sur laquelle repose la NGE rend les décisions prises en son nom plus identifiables, ce qui offre des cibles concrètes pour une mobilisation collective transnationale contestataire. D’autre part, cependant, la NGE reproduit la structure de gouvernance des entreprises multinationales, en utilisant des indicateurs de performance clés qui mettent en concurrence les pays les uns avec les autres. Cette caractéristique constitue un obstacle au développement d’une action collective transnationale. L’interventionnisme et la mise en concurrence qui caractérisent la NGE font alors planer la menace du développement de réactions nationalistes, ce qui rend les mobilisations collectives européennes encore plus vitales pour le futur de l’intégration européenne et de la démocratie.

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

1. Comprendre les interrelations entre la nouvelle gouvernance économique « verticale » et la gouvernance économique « horizontale » qui lui préexistait, ainsi que les transformations de la politique du travail provoquées par cette NGE de l’UE.
2. Développer de nouveaux cadres d’analyse aptes à saisir à la fois les processus sociaux nationaux et transnationaux à l’œuvre.
3. Analyser les réponses des syndicats traditionnels et des nouveaux mouvements sociaux à la NGE à des niveaux de gouvernance, ainsi que dans des domaines de la politique du travail et des secteurs économiques diversifiés, et les effets de rétroaction de ces réponses sur cette dernière.
4. Développer un nouveau paradigme scientifique qui soit en mesure de rendre compte des interactions entre la gouvernance économique européenne, la politique du travail et la démocratie communautaire.

**Des défis pressants**

Ce projet porte sur la manière dont les syndicats européens traditionnels et les nouveaux mouvements sociaux répondent à la nouvelle gouvernance économique de l’UE. Jusqu’à très récemment, la politique du travail européenne a été principalement façonnée par l’intégration de marché horizontale de l’UE, à travers l’instauration d’une libre circulation des marchandises, des capitaux, des services et des personnes. Depuis la crise de l’euro cependant, cette dernière a été complétée par une intégration hiérarchique « verticale », réalisée par la surveillance directe des politiques macroéconomiques des États membres, y compris dans le domaine des relations professionnelles et de la politique sociale. Le nouveau régime de gouvernance économique européenne (NGE) de l’Union qui en résulte ouvre des perspectives contradictoires pour les mouvements sociaux et la politique du travail en Europe.

D’une part, la surveillance verticale sur laquelle repose la NGE rend les décisions prises en son nom plus identifiables, ce qui offre une cible concrète pour une mobilisation collective transnationale contestataire (Erne, 2008; Erne et al. 2015; Kay, 2015). D’autre part, la NGE reproduit la structure de gouvernance des entreprises multinationales (Erne, 2015). En utilisant des indicateurs de performance et des comparaisons coercitives qui mettent en concurrence les pays les uns avec les autres, elle constitue implicitement un obstacle au développement d’une action collective transnationale. De plus, l’interventionnisme et la pression concurrentielle liées à la NGE augmentent la menace de développement de mouvements de réactions nationalistes. Cette évolution déstabilise la structuration de l’espace politique autour des clivages transnationaux que constituent les oppositions de classes. Or l’existence de clivages transnationaux est une condition nécessaire au développement d’une démocratie transnationale. Comme le souligne Caramani (2015: 3), deux caractéristiques centrales de la démocratie, la réactivité et la responsabilité, « sont minorées si l’électorat est divisé en plusieurs groupes territoriaux segmentés ».

 Le mouvement syndical et la politique du travail font partie intégrante de l’organisation politique et sociale de l’Europe. Les mobilisations sociales qui suivirent la révolution industrielle ont homogénéisé les attitudes et les comportements politiques à la fois à l’intérieur des pays européens et d’un pays à l’autre (Bartolini, 2000; Caramani, 2015, 2004). De plus, ni les processus de démocratisation nationaux, ni le compromis de classe du milieu du XXème siècle, sur lequel le modèle social européen a été construit, n’auraient été concevables sans l’existence de mobilisations sociales des travailleurs européens et de leurs organisations sur les lieux de travail et dans les espaces politiques nationaux (Crouch, 1999). Par analogie, un raisonnement similaire peut être fait à l’échelle transnationale (Erne, 2008). Cependant, la capacité du mouvement syndical à

* (a) structurer l’espace politique transnational autour de clivages de classe ;
* (b) jouer un rôle clé dans la représentation publique (et privée) des intérêts ;
* (c) imposer des compromis de classe dans les relations professionnelles et la politique sociale ;

a été fortement ébranlé.

**Question de recherche et objectifs**

Ces trois dimensions de la politique du travail sont actuellement menacées par une nouvelle « révolution silencieuse » (Barroso, cité in ANSA, 2010) dans la gouvernance économique européenne. L’objectif de ce projet de recherche consiste en conséquence à explorer les tensions, les défis et les perspectives que représentent le tournant interventionniste de la NGE de l’UE pour la politique du travail en Europe. Dans le contexte de tensions sociales et politiques accrues qui divisent les Européens (Schmidt, 2015; Streeck, 2013, 2015), ce projet vise à répondre aux questions de recherche interdépendantes suivantes :

1. La NGE restructure-t-elle l’espace politique européen autour de clivages nationaux ou de clivages de classe ?
2. Les syndicats traditionnels et les nouveaux mouvements sociaux politisent-ils la NGE autour de clivages nationaux ou de clivages de classe ?
3. Quelles sont les conséquences de ces évolutions pour la démocratie en Europe ?

Ces questions permettent également d’aborder des problèmes conceptuels pressants à un moment où même les partisans des théories néo-fonctionnalistes de l’intégration européenne envisagent le scénario suivant : « d’abord, la disparition de l’Euro ; ensuite, celle de l’UE, et, finalement, celle de la démocratie dans ses États membres » (Schmitter, 2012: 41).

Avant même la crise de l’Euro et la révolution silencieuse qui s’en est suivie dans la gouvernance européenne, certains considéraient que la formation d’un nouveau centre politique européen doté de fortes capacités de régulation juridiques serait très difficile. Cela renvoie aux lacunes dans la construction parallèle d’un système de droits de participation démocratique et d’intégration sociale transnationale (Bartolini, 2005). Pourtant, on peut considérer que cette intégration sociale transnationale et cette participation démocratique émergeront après la création d’une autorité politique au niveau de l’UE. Que l’on conceptualise la politique comme un processus délibératif et démocratique ou comme une lutte de pouvoir, il faut reconnaître que l’autorité politique sur les populations n’incluait pas à l’origine de droits démocratiques et sociaux. La formation de l’autorité politique a généralement été le produit « de la coercition et du capital » (Tilly, 2000). La démocratie et les droits sociaux furent développés dans un deuxième temps, comme résultantes de processus d’apprentissage sociaux et politiques ou de batailles menées par des contre-pouvoirs (Galbraith, 1952) en réponse aux tensions sociales créées par la construction de marchés et d’autorités politiques intégrées (Erne, 2008: 18; Habermas, 1996: 506; Marshall, 1992 [1950]).

La formation d’institutions de gouvernance européennes bien plus robustes par la NGE peut aussi être considérée comme une condition préalable à la création d’une démocratie transnationale. « La démocratie ne requiert pas simplement un peuple (demos) mais aussi des règles contraignantes (kratos) (Erne, 2008: 18). Puisque la démocratie dépend d’une autorité politique pour mettre en œuvre les mesures qui résultent de consultations démocratiques, il existe une relation dialectique entre les mobilisations populaires et la création de l’autorité politique, même si seule une faible part de ceux qui participent à ce processus cherchent réellement à créer des institutions démocratiques (Tilly, 2004). Par conséquent, ce projet cherchera à déterminer si les mouvements syndicaux sont capables de politiser la NGE, c’est-à-dire d’en faire, à travers une action collective transnationale, une question de « choix public » (Hay, 2007 : 79). Après tout, la démocratie transnationale ne résultera pas uniquement de théorisations (Erne, 2008: 18).

Ce projet a donc les **objectifs** suivants :

1. Comprendre les interrelations entre la NGE et la gouvernance économique « horizontale » qui lui préexistait, ainsi que les transformations de la politique du travail provoquées par la NGE.

2. Développer de nouveaux cadres d’analyse aptes à saisir à la fois les processus sociaux nationaux et transnationaux à l’œuvre.

3. Analyser les réponses des syndicats traditionnels et des nouveaux mouvements sociaux à la NGE à des niveaux de gouvernance, ainsi que dans des domaines de la politique du travail et des secteurs économiques diversifiés, et les effets de rétroaction de ces réponses sur cette dernière.

4. Développer un nouveau paradigme scientifique qui soit en mesure de rendre compte des interactions entre la gouvernance économique européenne, la politique du travail et la démocratie communautaire.

**Remarques conceptuelles**

Les processus de politisation et la restructuration d’espaces socio-économiques et politiques peuvent être observés à trois niveaux d’analyse distincts, les niveaux individuel (micro), organisationnel (meso) et systémique (macro). La plupart des études dans ce domaine privilégient des analyses conduites soit au niveau micro, soit au niveau macro (Zürn, 2016). Il est relativement facile d’analyser des jeux de données sur le changement des comportements électoraux ou de mesurer la prégnance des questions politiques liées à l’UE dans les débats médiatiques (Zürn, 2016). De même, la polarisation socio-économique croissante a été bien documentée et analysée (Galbraith, 2012; Piketty, 2013). Pourtant, de nouvelles polarisations politiques et économiques et l’émergence de nouveaux clivages électoraux ne peuvent pas à eux seuls expliquer la réorganisation de l’espace politique européen. La formation de nouveaux clivages sociaux dépend également de l’émergence de « réseaux organisationnels » correspondants (Bartolini, 2000: 26) ; d’où la focalisation du projet sur des conflit d’intérêts au niveau organisationnel (meso). De plus, une étude des mobilisations syndicales autour de la NGE ne fait sens, d’un point de vue méthodologique, que si l’intégration européenne est considérée comme un processus impliquant « des unités bel et bien distinctes mais qui, en même temps, appartiennent à un même système » (Caramani, 2015: 283). Le projet vise ainsi à dépasser le nationalisme méthodologique**.** Même si notre approche transnationale, par secteurs économiques et centrée sur des enjeux déterminés est plus risquée que des démarches conventionnelles fondées sur des enquêtes et des statistiques nationales facilement accessibles, je suis convaincu que notre approche est porteuse d’importants bénéfices.

*Domaines abordés*

Même si les questions relevant de la structuration de l’espace politique et de la politisation de l’intégration européenne et de la NGE sont discutées par des sociologues et des politistes, la question spécifique de la capacité des mouvements syndicaux à imposer des compromis de classe et une représentation démocratique des intérêts relève du domaine des relations professionnelles et de la politique sociale. Depuis « maintenant plusieurs décennies, l’étude des questions syndicales est un domaine de spécialistes (Crouch, 2015: 2). Dans le monde anglo-saxon, cette discipline était appelée « relations professionnelles », jusqu’à ce que de nombreuses universités la fusionnent avec la « gestion des ressources humaines ». En Europe continentale, la question sociale relevait du domaine de la politique sociale, qui s’est développé indépendamment de celui des relations professionnelles anglo-saxonnes. Et pourtant, la NGE pourrait de nouveau rapprocher les relations professionnelles de la politique sociale. Ces disciplines n’offrent pas seulement des points de vue complémentaires, elles sont directement affectées par les évolutions en cours. Ces dernières pourraient les ramener aux grandes questions sur le capitalisme et la démocratie qui conduisirent à l’origine à la création des sciences sociales. Paradoxalement, cette plus grande proximité avec la gestion permit aux spécialistes des relations professionnelles d’appréhender la gouvernance par « comparaison coercitives » (Marginson and Sisson, 2004: 11) bien avant que les spécialistes d’autres disciplines théorisent la « gouvernance par les nombres » (Supiot, 2015). « L’attention croissante portée à la ‘gouvernance’ pourrait paraître revenir à réinventer la roue. Les relations professionnelles ont toujours été caractérisées par des interactions entre des acteurs publics et privés » (Leonard et al., 2007: 6). Une approche sous l’angle des relations professionnelles permet également de suggérer que la gouvernance par les nombres de la NGE ne conduira guère à une fin de la contestation sociale. Les entreprises multinationales cherchent à tirer bénéfice de la compétition internationale en impliquant les salariés et les syndicats de différents sites dans un jeu de concurrence à la baisse (Greer and Hauptmeier, 2008: 77). Et pourtant, l’étude de Anner et alii sur les facteurs déterminant de la solidarité syndicale transnationale a également montré que « la concurrence peut entraver la coopération, mais qu’elle peut aussi l’encourager » (2006: 24).

*Restructurer l’espace politique européen*

Le mouvement ouvrier suscité par la révolution industrielle conduisit à la structuration de l’électorat et des systèmes de partis en Europe autour de clivages de classe, comme le montre l’étude par Caramani (2015) de 150 ans d’alignement des tendances électorales dans 30 États européens. Mais si l’on réduit la focale temporelle à l’analyse de « l’ère de la globalisation », un nouveau clivage apparaît : celui qui sépare les « gagnants » et les « perdants » du processus de dénationalisation (Kriesi et al., 2008). Ce clivage a aussi été considéré comme un conflit entre bâtisseurs d’Europe cosmopolites et eurosceptiques nationalistes (Beck, 2002, 2013: 26 ff).

Les partis socio-démocrates européens et les syndicats doivent effectivement faire face à une classe laborieuse de plus en plus eurosceptique. De plus, la reformulation de conflits socio-économiques dans des termes nationalistes par des élites politiques et socio-économiques a constitué un trait important de la politique du travail depuis ses origines. Néanmoins, il n’est pas possible de faire reposer l’analyse de la restructuration de l’espace politique européen uniquement sur des données quantitatives sur les comportements électoraux. Les mobilisations syndicales et la structure d’opportunité politique dans lesquelles ces mobilisations ont lieu importent tout autant (Tarrow, 1994). Les processus qui façonnent l’espace politique européen sont des processus sociaux (Bartolini, 2005; Jabko, 2006; Saurugger, 2016). Les attitudes individuelles ne deviennent une force sociale que lorsqu’elles sont mobilisées. Cette mobilisation dépend de réseaux organisationnels situés en amont des partis politiques. Ce constat explique notre intérêt pour l’Union européenne, qui joue toujours un rôle clé dans la « dimension organisationnelle » de la structuration de ces clivages (Allern and Bale, 2017; Bartolini, 2000). Della Porta and Caiani (2009) ont évité de tomber dans une analyse, politiquement marquée, des mouvements protestataires européens autour d’une opposition unidimensionnelle entre nationalisme et cosmopolitisme. En analysant les cadres argumentatifs utilisés par certains mouvements protestataires européens, ils ont pu mettre en lumière la différence fondamentale entre les « pro-européens critiques » – qui ont par exemple été actifs dans la campagne contre la directive Bolkenstein – et l’« euroscepticisme populiste sur lequel la recherche s’est concentrée dans le passé » (Della Porta and Caiani, 2009: 135). Cependant, même si la distinction entre le discours progressiste des « pro-européens critiques » et celui des eurosceptiques rétrogrades fonctionne bien pour étudier les mouvements sociaux, la classification de ces contestations à partir des discours est problématique. J’ai donc classé les stratégies des différents acteurs européens, qui conduisent à des évolutions alternatives du régime de gouvernement politique de l’UE, en partant des activités des acteurs européens plutôt que de leurs discours (Erne, 2008: 21).

Aucun syndicat européen n’est contre une Europe sociale et démocratique. Et pourtant, dans un grand nombre de cas, des organisations syndicales se sont mobilisées autour de clivages transclasses nationaux plutôt que de clivages de classe transnationaux. Notre attention aux pratiques organisationnelles développées au niveau meso, plutôt qu’aux affirmations programmatiques et aux attitudes individuelles, est donc porteuse d’importants bénéfices. Des conclusions similaires se dégagent de notre revue de littérature sur la politisation.

*Politiser la gouvernance européenne*

Le politiste Colin Hay a conceptualisé la politisation comme un processus qui place une question dans le champ de la délibération publique et du choix politique (2007). Dans le domaine de l’étude de l’intégration européenne, la politisation est généralement conceptualisée comme un processus qui peut être empiriquement observé en étudiant (a) la prégnance croissante de la gouvernance européenne qui comprend (b) une polarisation de l’opinion et (c) l’extension des acteurs impliqués dans la gouvernance européenne (De Wilde et al., 2016: 4). Si l’on compare ces deux conceptualisations, on peut cependant relever une double incohérence.

N’en déplaise à De Wilde et al. (2016), la “prégnance des questions européennes” – par exemple dans les débats médiatiques nationaux – n’est pas nécessairement un bon indicateur de l’existence d’un processus de politisation européen. Si l’on suit la conceptualisation de Hay de la politique comme étant ce qui relève du domaine des choix publiques, « toute mention de l’UE ne devrait pas être considérée comme relevant de la politisation » (Zürn, 2016: 167).

N’en déplaise à Hay (2007), le fait de placer l’ensemble de la « sphère gouvernementale » dans le domaine de la politique est problématique, parce que cela suppose que l’ensemble de l’action gouvernementale relève mécaniquement du domaine politique. Or l’action gouvernementale a été de plus en plus déléguée à des agences de régulation « apolitiques », qui conduisent leurs activités comme si elles relevaient d’un domaine « non politique » du nécessaire. Il est possible que cette allégation soit fondée, ou qu’elle ne le soit pas. Mais si aucun domaine « privé et gouvernemental » n’existait, le fait de parler de politisation de la gouvernance (européenne) n’aurait guère de sens. De même, tous les aspects individuels et collectifs des sphères non gouvernementales ne relèvent pas non plus « du domaine du contingent et de la délibération ».

Pour cette raison, je délimite le domaine de la politique d’une autre manière. Mais si l’affirmation que les institutions technocratiques de gouvernance européenne sont apolitiques « cache souvent des choix idéologiques » (Weiler et al., 1995: 33), considérer que leurs activités relèvent d’un « domaine de la nécessité » (Hay, 2007) apolitique est pertinent. Cette conceptualisation modifiée conserve la définition de Hay de la politique comme ce qui relève du domaine des choix publics. A la différence de Hay (2007 : 80) cependant, elle place la sphère privée individuelle plutôt que la sphère gouvernementale dans une position centrale. Cela nous permet de distinguer deux types de sphères gouvernementales opposées, la sphère publique et démocratique d’une part, et la sphère privée et technocratique de l’autre. Un domaine de politique publique demeure alors « privé et gouvernemental » tant que la « gouvernance réglementaire » technocratique n’est pas contestée par des mobilisations sociales en faveur de choix publics alternatifs (Erne, 2008 :15). Par conséquent, politiser n’équivaut pas seulement à soumettre la gouvernance technocratique à des procédures de contrôle public. Le respect de procédures démocratiques formelles ne garantit pas nécessairement que des choix publics alternatifs existent (Crouch, 2004; Mair, 2013).

Ainsi, nous devrions en savoir plus sur la politisation qui se déroule en-deçà du niveau macro du débat public présenté dans les médias de masse. Nous avons également besoin d’en savoir plus sur le rôle des groupes d’intérêt et des organisations de la société civile dans le processus de politisation. Cela ne devrait pas seulement ouvrir des perspectives pour des descriptions plus approfondies des formes de politisation (Geertz, 1973), mais également participer à éclairer les conséquences de la politisation en terme d’égalité et de démocratie (Zürn, 2016: 178).

**Tableau 1 :** Stratégies d’acteurs conduisant à différentes structures de l’espace politique européen.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | *Activités observables des acteurs conduisant à une restructuration de l’espace politique :* |
| *Perspectives d’action*  |  | *autour de clivages transnationaux* | *autour de clivages nationaux* |
| Politisation de la NGE (au niveau de l’UE) | Activité de contestation au niveau de l’UE Grèves et manifestations européennes Initiatives citoyennes européennes | Oui | Non |
| Dépolitisation de la NGE (au niveau de l’UE et/ou au niveau national) | Pas d’activité de contestation Soutien à la NGE et à l’ajustement compétitif des politiques du travail | Non | Oui |
| Politisation de la NGE (au niveau national) | Action de contestations nationales  Contre mobilisations nationalistes  | Non | Oui |

Adapté de Erne (2015: 305 and 2008: 25).

**Démarche de recherche**

Plus les mouvements syndicaux (anciens et nouveaux) politisent la NGE à une échelle transnationale, plus cela conduira à une restructuration de l’espace politique européen autour de lignes de clivage transnationales. A l’inverse, plus ces mouvements politisent la NGE par des contre-mobilisations nationalistes, plus cela conduira à une fracturation de l’espace politique européen autour de lignes de clivage nationales. Étant donné le biais de la structure de la NGE, qui reflète celui de la gouvernance d’entreprise, en faveur de la concurrence intra-européenne, le travail peut également contribuer à la fragmentation de l’UE autour de clivages nationaux, à travers des ajustements compétitifs ou des politiques du travail du « chacun pour soi » (Martin and Ross, 2004). Le tableau 1 présente les différentes stratégies d’acteurs correspondantes et indique les activités observables permettant leur identification dans une recherche empirique.

*Remettre en question le nationalisme méthodologique*

Jusqu’à présent, la plupart des études sur la réponse des populations à la crise de l’Euro et au nouveau régime de gouvernance économique de l’UE se sont appuyées sur des comparaisons de différents cas nationaux (Bieler and Erne, 2015; Dufresne and Pernot, 2013; Hoffmann, 2015; Kriesi and Pappas, 2015; Stan et al., 2015; Vogiatzoglou, 2015). Ce n’est pas surprenant, étant donnée la prédominance du nationalisme méthodologique dans ce champ, qui est le reflet des approches en termes de variétés du capitalisme (Hall and Soskice, 2001), du syndicalisme (Crouch, 1993; Frege and Kelly, 2004; Hyman, 2001) et des régimes de protection sociale (Esping-Andersen, 1990). La démarche de l’étude de Gumbrell-McCormick et Hyman (2013) est représentative de ce champ. Toutefois, les approches qui sont exclusivement fondées sur des variables nationales sont incapables de saisir les restructurations des systèmes économiques et sociaux autour de chaînes d’offre et de valeurs transnationales (Dicken, 2011), ou autour de « chaînes de soin » (Stan and Erne, 2016) et de régime de contrôle de la main d’œuvre (Anner, 2015) transnationaux. En conséquence, le fonctionnement de la NGE – et les activités des syndicats et des mouvements sociaux qu’elle suscite – ne peut pas non plus être saisi à partir de statistiques et de données nationales. Les mobilisations sociales qui politisent la NGE doivent être étudiées (a) au niveau meso de la politique des groupes d’intérêt (b) à l’intérieur et au-delà des limites des frontières nationales. Par conséquent, je plaide en faveur de la désagrégation des unités étudiées. Cette approche contextualisée de l’étude de la politique du travail nous permettra de saisir et de comparer des dynamiques sociales qui passent fréquemment sous les radars des comparaisons de niveau macro (Locke and Thelen, 1995).

Concrètement, je propose d’adopter une démarche de recherche qui ne soit plus fondée sur la comparaison d’unités nationales. A la place, je propose une démarche alternative qui compare le fonctionnement de la NGE et des mouvements syndicaux dans différents domaines de la politique du travail et différents secteurs économiques. Elle comprend des enquêtes au niveau de l’UE, mais également dans une sélection de pays ainsi que des études de cas parallèles. A l’inverse des approches en termes de variété du capitalisme, du syndicalisme ou de forme d’État-providence, la sélection des cas d’analyse empirique ne sera cependant pas guidée par différents types de régimes nationaux. A la place, les cas « infra-européens » étudiés seront sélectionnés pour saisir à la fois des sites centraux et périphériques de l’espace européen, qui est très hétérogène sur le plan politique et économique.

*Sélection des cas étudiés*

Nous examinerons le fonctionnement de la NGE dans deux domaines de la politique du travail **(la politique salariale et la fourniture de services publics)** et dans trois secteurs **(la santé, le transport et les services de l’eau)**. La NGE a un effet direct dans tous ces domaines et secteurs, quoique d’une manière différente. Les interventions qui visent la négociation collective et le droit du travail affectent la politique salariale. Les interventions de la NGE dans les budgets nationaux et le domaine social (Clauwaert, 2014) affectent directement la fourniture de services publics. Cette sélection de cas ne permet pas seulement de saisir les réactions exprimant une opposition, par exemple des actions de contestation. Elle permet également de saisir la collaboration avec la NGE, par exemple un syndicat collaborant à la mise en œuvre d’ajustements salariaux compétitifs exigés par celle-ci. Cela nous permet d’observer à la fois les activités de politisation et de dépolitisation conduites par les acteurs (voir tableau 1).

La politique salariale et la fourniture de services publics diffèrent également du point de vue des acteurs sociaux impliqués. Alors que les syndicats tendent à privilégier les salaires, les mouvements citoyens se préoccupent davantage des possibilités d’accès de ces derniers aux services publics. Cependant, ces deux préoccupations convergent parfois, comme dans le cas de l’initiative citoyenne européenne « right2water » de la Fédération européenne des syndicats des services publics (Bieler, 2015). Elles convergent parfois dans une moindre mesure, comme dans le cas de l’ICE « fair transport » de la Fédération européenne des transports. Cela permet de comparer des domaines de la politique du travail qui sont généralement étudiés par des disciplines différentes. Enfin, les secteurs de la santé, des transports et des services de l’eau ne sont pas seulement pertinents parce qu’ils sont tous directement affectés par des interventions de la NGE. Ils sont également concernés par des dynamiques fédéralistes horizontales, causées par exemple par la libre circulation des travailleurs, des services et des patients. Cela nous permet de comparer et d’opposer la NGE avec le processus d’intégration communautaire horizontal.

*Méthode*

Notre travail empirique s’appuiera sur un travail de terrain « multi-sites » (Marcus, 1995) sur la NGE, la politique salariale et la fourniture de services d’intérêt général dans différent cas sectoriels, nationaux et transnationaux. Il s’appuiera sur (1) des interviews d’experts – responsables syndicaux, d’association d’employeurs et de mouvements citoyens nationaux et européens, ainsi que fonctionnaires et responsables politiques – (2) sur des observations participantes des activités publiques des organisations étudiées, (3) et sur l’analyse de documents produits par ces dernières. Au vu d’expériences antérieures (Erne, 2008), je suis convaincu qu’il me sera possible d’entrer en contact avec tous les acteurs pertinents. Je suis également familier des dynamiques sociales sectorielles dans ce domaine, non seulement du fait de mon expérience de recherche antérieure dans le domaine des relations de travail en Europe (Erne, 2008, 2015; Stan and Erne, 2014, 2016) et de la démocratie directe et transnationale (Erne et al., 1995), mais également du fait de mon expérience militante passée dans des syndicats et de nouveaux mouvements sociaux. Cependant, précisément pour cette raison, je suis conscient que l’analyse des dynamiques sociales transnationales qui sont à l’œuvre dans un secteur donné nécessite des connaissances approfondies et de solides compétences linguistiques. J’offrirai par conséquent un poste de chercheur senior (50%) et deux post doctorat (100%) à des chercheurs dotés de compétences linguistiques et d’une expérience de recherche dans les domaines de la santé, des transports et des services de l’eau. En outre, nous offrirons également trois allocations doctorales complètes en coopération avec le programme doctoral structuré conjoint de l’UCD Michael Smurfit Graduate School of Business et de l’UCD Graduate School of the College of Social Sciences and Law.

*Calendrier*

Au cours de la **première année**, nous établirons une cartographie des interventions de la NGE dans les domaines de la négociation salariale et de la fourniture de services publics ; ainsi que des dynamiques de politisation et de dépolitisation qu’elles engendrent. Elle comprendra l’examen des recommandations spécifiques par pays de la NGE et des plans d’action correctifs ainsi qu’une analyse des contributions soumises à la Commission par les différents groupes d’intérêt. Nous conduirons également un premier ensemble d’études de cas préliminaires (comprenant chacune un mois de travail de terrain, au niveau de l’UE, dans les domaines de la santé, des transports et des services de l’eau) liées aux activités des acteurs concernant la NGE, la négociation salariale et la fourniture de services publics. Nous élaborerons également une nouvelle typologie des pays européens, en fonction de leur place centrale ou périphérique dans l’espace économique et politique de l’Union. Ceci nous permettra de dépasser l’approche traditionnelle et institutionnaliste utilisée dans les études comparées de politique du travail en termes de variétés de capitalisme, de syndicalisme et d’État-providence. Cette typologie sera utilisée pour la sélection de terrains pertinents pour les années 2 et 3.

La **deuxième et la troisième année** du projet seront consacrées au troisième objectif de ce dernier : analyser les réponses des syndicats traditionnels et des nouveaux mouvements sociaux à la NGE et les effets de rétroaction de ces réponses sur cette dernière, dans les deux domaines de la politique du travail étudiée dans trois secteurs (santé, transport et service de l’eau). A cet effet, nous réaliserons une enquête de terrain approfondie au niveau européen et dans des sites nationaux sélectionnés. Au début de l’année 2, nous organiserons également notre premier atelier international d’évaluation par les pairs, avec des spécialistes européens de premier plan dans le domaine de la méthodologie qualitative et comparative, à savoir l’enquête de terrain multi-située dans des contextes institutionnels et syndicaux de gouvernance et de chaînes de production et de reproduction transnationales (Marcus, 1995). A cette occasion, nous présenterons et soumettrons à la discussion les premiers articles de revue fondés sur notre travail conceptuel et méthodologique, ainsi que sur les résultats de nos études de cas pilotes et sur la cartographie de la NGE réalisée au cours de l’année 1. A la fin de l’année 3, nous organiserons un autre atelier d’évaluation par les pairs pour discuter des résultats de notre enquête de terrain dans les secteurs de la santé, du transport et des services de l’eau, avec des experts nationaux et européens de premier plan du domaine.

La **quatrième année** sera consacrée à l’analyse comparée de nos données empiriques d’un secteur et d’un domaine à l’autre, et à la rédaction de deux numéros spéciaux de revue ou d’ouvrages tirés des travaux de terrain du projet durant l’année 2 et l’année 3. La **dernière année** sera consacrée à la finalisation et à la discussion de notre monographie, qui visera à atteindre le quatrième et dernier objectif du projet : développer un nouveau paradigme scientifique qui soit en mesure de rendre compte des interactions entre la gouvernance économique de l’UE, la politique du travail et la démocratie communautaire. Nous prévoyons de discuter de l’ébauche du manuscrit de cet ouvrage au cours de notre dernier atelier d’évaluation par les pairs, avec les meilleurs spécialistes mondiaux des mouvements syndicaux nouveaux et traditionnels, des processus de (dé-) démocratisation, ainsi que de la structuration et de la (dé-) politisation de l’espace politique et socio-économique européen.

**Conclusion**

Les questions d’ensemble abordées dans ce projet importent non seulement pour le futur de la démocratie et de la justice sociale, mais également pour les approches principalement institutionnalistes dans mon champ d’étude. Je considère que l’intégration horizontale et verticale croissante de l’Europe, et les réactions que ces processus génèrent, appellent un changement de paradigme. Je prévois donc de publier une monographie, dans laquelle je présenterai non seulement les conclusions générales de notre recherche, mais également la démonstration qu’il existe de nouvelles approches méthodologiques qui permettent de dépasser le nationalisme méthodologique dans mon champ d’étude.

**Bibliographie**

Allern EH and Bale T (ed.) (2017) Centre-Left Parties and Trade Unions in the Twenty-First Century. Oxford: Oxford University Press.

Anner M (2015) Labor control regimes and worker resistance in global supply chains. *Labor History* 56(3): 292–307.

Anner M, Greer I, Hauptmeier M et al. (2006) The industrial determinants of transnational solidarity: Global interunion politics in three sectors. *European Journal of Industrial Relations* 12(1): 7–27. ANSA (2010)

Barroso, Stiamo Facendo Rivoluzione Silenziosa. Fiesole (Firenze): News wire.

Bartolini S (2000) The Political Mobilization of The European Left, 1860-1980: The Class Cleavage. Cambridge: Cambridge University Press.

Bartolini S (2005) Restructuring Europe: Centre Formation, System Building and Political Structuring Between the Nation-State and the European Union. Oxford: Oxford University Press.

Beck U (2002) The cosmopolitan society and its enemies. Theory, Culture & Society 19(1–2): 17–44. Beck U (2013) German Europe. Cambridge: Polity Press.

Bieler A (2015) “Sic vos non vobis” (for you, but not yours): The struggle for public water in Italy. *Monthly Review* 67(5).

Bieler A and Erne R (2015) Transnational solidarity? The European working class in the eurozone crisis. *Socialist Register* 51(1): 157–177.

Caramani D (2004) The Nationalization of Politics: The Formation of National Electorates and Party Systems in Western Europe. Cambridge: Cambridge University Press.

Caramani D (2015) The Europeanization of Politics: The Formation of a European Electorate System in Historical Perspective. Cambridge: Cambridge University Press.

Clauwaert S (2014) The Country-Specific Recommendations (CSRs) in the Social Field. An Overview and Comparison. Update including the CSRs 2014–2015. Brussels: ETUI.

Crouch C (1993) Industrial Relations and European State Traditions. Oxford: Oxford University Press.

Crouch C (1999) Social Change in Western Europe. Oxford: Oxford University Press.

Crouch C (2004) Post-Democracy. Cambridge: Polity Press.

Crouch C (2015) Governing Social Risks in Post-Crisis Europe. Cheltenham: Edward Elgar. Della Porta D and Caiani M (2009) Social Movements and Europeanization. Oxford: Oxford University Press

De Wilde P., Leupold A and Schmidtke H (2016) Introduction: The differentiated politicisation of European governance. West European Politics 39(1): 3–22.

Dicken P (2011) Global Shift: Mapping the Changing Contours of the World Economy. London: Guilford Press.

Dufresne A and Pernot JM (2013) Les syndicats européens à l’épreuve de la nouvelle gouvernance économique. Chronique Internationale de l’IRES 143–144: 3–29.

Erne R (2008) European Unions: Labor’s Quest for a Transnational Democracy. Ithaca, NY: Cornell University Press.

Erne R (2015) Politicizing the New European Economic Governance Regime? Explaining Transnational Trade Union Action in Times of Crisis. Labor History 56(3): 345–368.

Erne R (2018) 'Labour Politics and the EU's New Economic Governance Regime (European Unions): A new European Research Council project'. *Transfer: European Review of Labour and Research* 24 (2): 237-247.

Erne R, Bieler A, Golden D, Helle I, Kjeldstadli K, Matos T and Stan S (2015) Introduction. Politicizing the Transnational. *Labor History* 56(3): 237–245.

Erne R, Gross A, Kaufmann B and Kleger H (eds) (1995) Transnationale Demokratie. Impulse für ein demokratisch verfasstes Europa. Zurich: Realotopia.

Esping-Andersen G (1990) The Three Worlds Of Welfare Capitalism. Cambridge: Polity Press.

Frege C and Kelly J (2004) Varieties of Unionism. Oxford: Oxford University Press.

Galbraith JK (1952) American Capitalism: The Concept of Countervailing Power. London: Transaction Publishers.

Galbraith JK (2012) Inequality and Instability. New York: Oxford University Press.

Geertz C (1973) The Interpretation of Cultures: Selected Essays. New York: Basic Books.

Greer I and Hauptmeier M (2008) Political entrepreneurs and co-managers: Labour transnationalism at four multinational auto companies. *British Journal of Industrial Relations* 46(1): 76–97.

Gumbrell-McCormick R and Hyman R (2013) Trade Unions in Western Europe: Hard Times, Hard Choices. Oxford: Oxford University Press.

Habermas J (1996) Between Facts and Norms: Contribution to a Discursive Theory of Law and Democracy. Cambridge: MIT Press.

Hall PA and Soskice D (2001) Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage. Oxford: Oxford University Press.

Hay C (2007) Why We Hate Politics. Cambridge: Polity Press. Hoffmann J (2015) Grenzu¨berschreitende Gewerkschaftliche Antworten auf die Krise. In: Pernicka S (ed.) Horizontale Europäisierung im Feld der Arbeitsbeziehungen. Wiesbaden: Springer VS, pp. 201–228.

Hyman R (2001) Understanding European Trade Unionism: Between Market, Class and Society. London: Sage.

Jabko N (2006) Playing the Market: A Political Strategy for Uniting Europe, 1985–2005. Ithaca, NY: Cornell University Press.

Kay T (2015) New challenges, new alliances: Union politicization in a post-NAFTA Era. Labor History 56(3): 246–269. Kriesi H and Pappas TS (2015) European Populism in the Shadow of the Great Recession. Colchester: ECPR Press.

Kriesi H, Grande E, Lachat R et al. (2008) West European Politics in the Age of Globalization. Cambridge: Cambridge University Press.

Leonard E, Erne R, Smismans S et al. (2007) New Structures, Forms and Processes of Governance in European Industrial Relations. Luxembourg: Office for the Official Publications of the European Communities.

Locke R and Thelen K (1995) Apples and oranges revisited: Contextualized comparisons and the study of comparative labor politics. Politics and Society 23(3): 337–366.

Mair P (2013) Ruling the Void: The Hollowing of Western Democracy. London: Verso Books.

Marcus GE (1995) Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography. Annual Review of Anthropology 24(1): 95–117.

Marginson P and Sisson K (2004) European Integration and Industrial Relations: Multi-Level Governance in the Making. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Marshall TH (1992 [1950]) Citizenship and Social Class. In: Marshall TH and Bottomore TB (eds) Citizenship and Social Class. London: Pluto Press, pp. 3–51.

Martin A and Ross G (2004) Euros and Europeans: Monetary Integration and the European Model of Society. Cambridge: Cambridge University Press. Piketty T (2013) Le capital au XXIe sie`cle. Paris: Seuil.

Saurugger S (2016) Sociological approaches to the European Union in times of turmoil. *Journal of Common Market Studies* 54(1): 70–86.

Schmidt VA (2015) The Eurozone’s Crisis of Democratic Legitimacy. Can the EU Rebuild Public Trust and Support for European Economic Integration? European Commission, DG ECFIN, Discussion Paper, September.

Schmitter PC (2012) European disintegration? A way forward? *Journal of Democracy* 23(4): 39–46.

Stan S and Erne R (2014) Explaining Romanian labor migration: From development gaps to development trajectories. Labor History 55(1): 21–46.

Stan S and Erne R (2016) Is migration from central and eastern Europe an opportunity for trade unions to demand higher wages? Evidence from the Romanian health sector. *European Journal of Industrial Relations* 22(2): 167–183.

Stan S, Helle I and Erne R (2015) European collective action in times of crisis. *Transfer: European Review of Labour and Research* 21(2): 131–139.

Streeck W (2013) Vom DM-Nationalismus zum Euro-Patriotismus? Eine Replik auf Jürgen Habermas. *Blätter für deutsche und internationale Politik* 58(9): 75–92.

Streeck W (2015) Why the Euro divides Europe. *New Left Review* (95): 5–26.

Supiot A (2015) La Gouvernance par les Nombres: Cours au Collège de France. Paris: Fayard.

Tarrow S (1994) Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics. Cambridge: Cambridge University Press.

Tilly C (2000) Coercion, Capital, and European States, AD 900–1990. Malden: Blackwell.

Tilly C (2004) Contention and Democracy in Europe, 1768–2004. Cambridge: Cambridge University Press.

Vogiatzoglou M (2015) Workers’ transnational networks in times of austerity in Italy and Greece. *Transfer: European Review of Labour and Research* 21(2): 215–228.

Weiler JHH, Haltern UR and Mayer FC (1995) European democracy and its critique. *West European Politics* 18(3): 4–39.

Zürn M (2016) Opening up Europe: Next steps in politicisation research. *West European Politics* 39(1): 164–182.

1. Ouverture inaugurale pour la conférence « La fin d’un monde? Salariat, syndicats et politiques du travail face aux réformes liberals » organisées par le Réseau Thématique 18 « Relations professionnelles » de l’Association Française de Sociologie et le Groupement d’Intérêt Scientifiques GESTES., Paris: 6 septembre 2018, <http://www.idhes.cnrs.fr/la-fin-dun-monde-salariat-syndicats-et-politiques-du-travail-face-aux-reformes-liberales/>. Traduit de l’Anglais par Hervé Champin. First published in English as Erne (2018).

 [↑](#footnote-ref-1)